EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Christophe BERTUCAT, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Abdelmajid MELLOUKI, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Christian PORTEFAIX à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant le vote de la question n° 5 sans donner de pouvoir.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA quitte la séance avant le vote de la question n° 7 et donne pouvoir à Madame Christine DULAC-ROUGERIE.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 21 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 58

SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS DANS LE CHAMP ÉDUCATIF HORS ZONE URBAINE SENSIBLE

La Ville a mis en place, au budget 2014, une enveloppe de 50 000 euros afin de contribuer au financement des projets associatifs dans le champ éducatif hors Zone Urbaine Sensible. Suite aux conseils précédents, le solde restant est de 1 360 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

OCCE Coop scolaire École Édouard Herriot : 1 360 euros

OCCE Coop scolaire École Édouard Herriot est un regroupement d'adultes et d'élèves qui sert de support pour l'organisation des projets ludo-éducatifs de l'école. Sa gestion est assurée par des délégués de classe et des enseignants auxquels sont ponctuellement associés des parents d'élèves. Il met en œuvre le projet éducatif de l'école en s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

OCCE est également un des partenaires de la Ville qui interviennent dans le cadre de la réforme relative à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette association a organisé à la rentrée 2013, à destination des enfants inscrits au Service Municipal d'Accueil Postscolaire (SMAP), un atelier théâtre.

Estimé utile à l'épanouissement des enfants, cet atelier est reconduit, par l'association, pour l'année scolaire 2014-2015, pour les élèves du CE1 au CM2. Pour assurer son fonctionnement, évalué à 2 720 euros, l'association sollicite une subvention.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 janvier 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint à la Politique de la Ville
l'Animation et la Jeunesse,

Simon POURRET